

## CCCD 3 de 2023 : 5 Juin

### Projet de PV

Membres excusés : Nicolas De Witte, Florent Debras et Daniel Putz

Membres présents : Sophie Stévigny, Nathalie Lelubre, Paul Rouxhet, Jacques Legros, Colette Gérard, Jean-Marie Thiry

#### A l'ordre du jour :

- 1) Les chiffres de l'INBW et les explications à côtés de l'AER
- 2) Campagne 0 déchet : Feedback (Municipalia, Musée + écoles, animation Marché)
- 3) Les Greniers : Panneaux directionnels et ouverture au Marché une fois par mois
- 4) Animation PMC : Feedback et prochaines animations
- 5) Les langes pour adultes
- 6) Divers : Charte du Promeneur, déchets de l'administration

1) Les chiffres de l'INBW et explications avec l'AER :

La présidente souhaite savoir si l'étude des chiffres de l'INBW en CCCD a encore du sens à partir du moment où le Collège a fait le choix de ne pas rechanger la taxe déchet sous cette législature. Les Chastrais doivent pouvoir s'adapter à chaque changement, en comprendre le fonctionnement.

Le fait de pouvoir jeter plus de déchets plastiques dans le sac PMC a été une variable qui ne pouvait être complètement évaluée avant son application. (Juillet 2022, soit 6 mois). Le tri est devenu complexe. Raison de notre démarche d'animations sur le sujet, mais en dehors de la Campagne 0 déchet car de nombreux plastics même triés ne sont pas recyclés. (30 % seulement sont recyclés).

Le système actuel fonctionne (en regard du coût vérité : entre 95 et 110 %, imposé par la RW) à Chastre grâce aux « gros » producteurs.

Nous avons déconstruits l'idée, grâce à notre collaboration avec le CPAS, que ce ne sont pas les personnes fragiles économiquement qui concentrent cette production. C'est assez aléatoire.

Le groupe reste intéressé par une analyse des chiffres mais évalue aussi le faible impact des déchets résiduels sur le coût vérité ainsi que celui des informations communiquées aux chastrois, qui sont souvent peu consultées.

(Trop d'infos tue l'Info ? )

Quoi qu'il en soit, nous demandons à P.R de présenter son analyse sur des chiffres communiqués.

Tout d'abord, nous prenons connaissance qu'il y aurait une obligation de l'InBW de communiquer certaines informations sur la production des déchets par commune et sur la Province ? On ne sait pas d'où vient cette obligation. GRW ? A propos de quoi exactement ?

P.R est choqué, et à juste titre, **dans la forme** dont l'InBW fournit cette information.

Les chiffres sont tout petits, le document est quasi illisible.

Tout le groupe est d'accord de communiquer une information pour que le chastrois puisse situer sa production de déchet par rapport à la moyenne communale, et P.R souhaite que nous puissions préciser dans quelle tranche de producteur. (Gros producteur ? )

Le groupe opte pour la fusion de deux tableaux préparés par P. R.

JMT et PR s'y collent. Ils envoient la nouvelle version aux membres pour avis.

PS : Le délai est fort court et les données de l'INBW viennent d'arriver.

## 2) Campagne 0 déchet :

J.L nous fait un court feedback des personnes qui s'intéressent au 0 déchet : Deux types de publics viennent poser des questions : Les curieux mais qui ne vont pas trop en profondeur et puis ceux qui sont déjà dans la démarche et sont intrigués de voir comment faire mieux.

Une action plus concrète est en cours avec les écoles. Les écoles (directeur/trices) doivent s'inscrire sur un site pour valider un processus de démarches. L'échevine est dans le coup. Pour le moment, c'est le public 5et 6 ème primaire qui est visé, tant par la visite au Musée qui se programmera sans doute vers la rentrée ainsi que le spectacle Be Wapp qui peut même se jouer dans une salle de gymn.

Quelqu'un a envoyé un gars de Municipalia vers la Présidente pour organiser une sensibilisation aux mégots de cigarette dans les lieux particulièrement pollués . L'étude pour repérer les lieux pollués coûte plus ou moins 650 euros. Pour Chastre, la présidente n'est pas convaincue de sa pertinence.

N. L prend connaissance qu'un bon de commande est établi pour une animation par les Petits Langes Verts, au Marché. Elle se mettra en contact avec S.D pour l'organiser.

3) Les Greniers de Chastre : Visibilité et ouverture 1 fois/ mois au Marché

La Présidente a sollicité la Présidente du CPAS pour voir à qui s'adresser pour poser des flèches indicatives des Greniers sur l'espace public.

2 sur le rue Gaston Delvaux pour indiquer le Grenier « Friperie » - Magasin de Seconde Main et 2 pour indiquer le Grenier « Bibelots » - Magasin de seconde main.

La Présidente du CPAS nous renvoie vers le service Travaux. La Présidente s'en occupe.

La seconde proposition était d'ouvrir le Grenier au public, le dimanche, pour profiter des synergies comme celle qui montre son efficacité avec la bibliothèque.

La Présidente a sollicité la responsable du CPAS pour que celle-ci sonde l'équipe des bénévoles pour voir si elle serait d'accord d'organiser une ouverture régulière 1 dimanche par mois, de 10 h à midi.

La responsable nous est revenue en soulignant la difficulté d'accès à cause de l'alarme et de la clé. JMT devait vérifier cela mais n'avait pas compris que la demande était pour une ouverture récurrente.

JMT repart donc pour avoir l'information. Le projet avancera hors réunion mais sera suivi à la prochaine réunion du CCCD.

4) PMC : Feedback de l'animation test au Dema de Corbais

S.ST fait rapport : Nous avons RDV le dimanche 3 juin au Dema de Nicolas pour tester notre atelier. Le groupe est composé actuellement de C.G, N.D, B.L et S.ST

Sur une table prêtée par N.D, les gens devaient trier plus ou moins 15 déchets installés dans un bac PVC. Nous leur donnions un sac PMC pour jeter les déchets qui pouvaient y être en leur donnant la consigne de nous indiquer s'il y avait des particularités pour ces déchets.

La tâche terminée, nous revisitions ensemble le tri qu'ils avaient effectué ;

Grâce à une émission sur le tri, S.St avait vu comment la chaîne fonctionnait et nous avons pu apprendre quels types de matériaux pouvaient être séparés ou non, par cette chaîne (Lavage, mélange de plastic, ou de matière...)

Le groupe a beaucoup appris de subtilités et on peut comprendre que pour certains, le tri soit un vrai casse-tête.

Les gens ont été très réceptifs. Nous avons essuyé très peu de refus.

Même les enfants se sont très bien prêtés au jeu.

Nous offrons un sac PMC ou une boîte à tartines aux participants.

Nous avons été étonnés du succès des boîtes à tartines. (Nous demandions de réfléchir à leur choix pour que la boîte ne soit pas jetée par la suite)

Nous sommes enthousiastes à l'idée de reproduire l'animation. Nous pensons qu'il faut se limiter à deux heures car c'est répétitif et il ne faut pas se dégoûter.

L'application « Recycle » a aussi été promotionnée.

La prochaine animation aura lieu le 8 juillet, au Delhaize de Chastre

Une animation devra être prévue en concertation avec le Marché.

#### 5) Langes pour adultes :

A plusieurs reprises, nous nous sommes penchés sur le sujet sans nous y arrêter vraiment.

Les idées en vrac, sont :

- Ce doit être une mesure sociale : Il faut passer par le CPAS ou « la cohésion sociale »  
=> Objection : Donnée sensible, doit passer par une AS ?
- Ce sujet doit être abordé sans tabou et donc, les informations doivent être communales, d'emblées.
- L'incontinence est un souci pénible à vivre, certains trouvent que l'intervention ne doit pas dépendre des revenus.
- Prime pour les langes adultes lavables/ réutilisables
- Nombre de Kgs gratuit sur base d'un certificat médical
- Certaines mutuelles donnent une prime (intervention)
- Anderlues organise une demande de réduction de la taxe proportionnelle selon des cas particuliers (dont l'incontinence)
- Gembloux, Mont Saint Guibert et Walhain organisent des aides

JMT se renseigne auprès de Walhain pour connaître combien de demandes d'intervention ils ont eu.

C.G va essayer de faire une recherche sur le net pour nous donner des pistes intéressantes.

Le CCCD décide de soumettre la question aux Conseils Senior et handicap.

#### 6) Divers :

##### Charte du promeneur :

N.L propose l'installation de panneaux « La Charte du Promeneur » de la RW.

B.L lui suggère de la proposer à Benoît BEELEN , président du Conseil Consultatif « secret » de l'Agriculture puisque qu'une Charte se construit avec la moitié de son CCC.

b) Les containers de l'Administration communal : Pas de solution pour l'instant. Merci de laisser se faire les négociations et avancements à leur rythme.

Fin de réunion : 22h01

Pour le CCCD, Bérengère Lefrancq  
9 juin 2023